|  |  |
| --- | --- |
| **Procès-verbal / Réunion annuelle de l’Association des villégiateurs et résidents du lac Cayamant** | |
| **Date :** | **21 juillet 2018** |
| **Endroit :** | Église St-Roch du lac Cayamant |
| **Étaient présents :** | Joanne Berniquez, présidente  François Raizenne, directeur  David Di Filippo, directeur  Claude Charbonneau, directeur  Daniel Gagné, directeur |
| **Invités :** | N/A |
| **Étaient absents :** | André Goulet, directeur et Webmestre  Richard Poirier, trésorier  Richard Lefebvre, directeur  Guylaine Charron, directrice |
| **Rédigé par :** | Lyne Bisson, membre  Joanne Berniquez, présidente |

| **Procès-verbal / Réunion annuelle de l’Association des villégiateurs et résidents du lac Cayamant**  **21 juillet 2018** | | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **ITEM** | **OBJET** | **COMPTE-RENDU ET SUIVI** | **SUIVI** | **RESPONSABLE** | **ÉCHÉANCIER** |
| 1. | Ouverture de l’AGA. | Madame Berniquez procède à l’ouverture la séance. | N/A | N/A | N/A |
| 2. | Adoption de l’ordre du jour. | Il est proposé par Claude Charbonneau et secondé par François Raizenne d’adopter l’ordre du jour. | N/A | N/A | N/A |
| 3. | Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2017. | Notes du procès-verbal ont été perdu à cause d’un bris d’ordinateur… | N/A |  |  |
| 4. | Élections. | Madame Berniquez mentionne que quatre postes de directeurs sont vacants.  Monsieur Robert Berniquez est nommé Président d’élection.  Madame Berniquez termine son mandat de 3 ans à la présidence de l’Association et demande s’il y a des candidats à ce poste. Personne ne s’est proposé donc Madame Berniquez restera en poste.  Sylvie Bilodeau et Suzanne Vallières ont fait parvenir une lettre d’intention de se présenter comme directrices.  André Goulet a fait parvenir une lettre d’intention de renouveler son mandat de directeur pour les prochains 3 ans  Guylaine Charron a fait parvenir une lettre d’intention pour renouveler son mandat de directrice pour les prochains 3 ans.  Aucun autre candidat ne s’est présenté. | N/A |  |  |
| 5. | Rapport annuel de la présidence. | Joanne Berniquez, déjà 3 ans présidente et présente son bilan de fin de mandat   * + Mis l’accent sur la protection de la santé du lac – dossier de terrain de camping   Accomplissements :   * + Dossier du terrain de camping : Plusieurs heures de travail; colliger de l’info; suivre le développement;participer aux réunions du conseil des maires, aux consultations publiques; préparation d’un mémoire   + Élections     - interaction avec le Min affaires municipales et autres organismes gouvernementaux.     - inciter les villégiateurs à s’inscrire.     - Fournir des instructions et de l’information aux membres   + Financement     - Vente de garage     - Activité de quilles     - Contributions volontaires des membres : UN MERCI TRÈS SINCÈRE     - Adhésions     - Paiement des adhésions à l’avance –pour 2018/19   + Participation aux réunions du conseil des maires MRC   Avenir :   * + nous concentrer sur myriophylle à épi mais besoin de renflouer nos coffres   + Retisser des liens avec les résidents et la municipalité tout en continuer desurveiller ce qui se passe afin que nos droits soient respectés et que la santé du lac soit préservée et ne se détériore pas plusqu’elle ne l’est présentement   + Il reste beaucoup detravail à accomplir   Satisfaction du travailaccomplit afin de protéger la santé du joyau qu’est le lac Cayamant. |  |  |  |
| 6. | Rapport financier. | Monsieur Robert Berniquez a présenté le rapport financier préparé par le Trésorier sortant Richard Poirier qui était absent | N/A |  |  |
| 7. | Adhésion à l’Association. | * + Devons augmenter l’adhésion seulement 66 membres avant la réunion.   + Tenter de mobiliser voisins et amis. Pour vous aider, peut vous fournir des arguments pour devenir membres   + Plus nous sommes nombreux et en nous unissant plus nous pouvons faire changer les choses |  |  |  |
| 8. | Campagne de financement. | Madame Berniquez mentionne que la vente de garage aura lieu le 4 août 2018 au 26 rue Principale.   * + Articles; pâtisseries; ketchup maison; légumes du jardin etc.   + Mettre des prix sur vos articles pour nous aider   + Besoin de bénévoles   + Nous devons renflouer nos coffres - $ pour myriophylle à épi   + Payer les frais juridiques | N/A |  |  |
| 9. | Élections municipales. | Les élections municipales ont eu lieu le 5 novembre 2017.   * Merci aux candidats que nous avons appuyé qui s’étaient engagés à travailler avec nous et qui n’appuyait pas le développement du terrain de camping; Suzanne Vallières, Mariette McMillan, Richard Poirier, François Raizenne, Raymond Blais, Bob Berniquez, SuzanneLamarche.   + Ils ont travaillé très fort et ils ont fait une bonne campagne électorale et ils méritaient tous d’être élus * Merci à ceux qui ont exercé leur droit de vote mais les non-domiciliés doivent tous voter si nous voulons un conseil municipal qui a àcœur la santé du lac et qui veut travailler avec l’Association.   + Organisation des élections– trop long délai pour voter. Gens ont quittés sans voter * Vote par correspondance nous a encore été refusé |  |  |  |
| 10. | Santé du lac Cayamant. | Commence par nous – voici quelques conseils :   * Lavage de bateaux –surtout si vous allez sur d’autres plans d’eau * Installations septiques conformes * Produits ménagers (household products) sans phosphates * Pas pesticide, insecticide, fertilisant * Revitaliser/préserver les berges pour éviter l’érosion et l’écoulement   Nous étions à l’étape de demander un certificat d’autorisation et de débuter l’installation de la toile de jute mais le dossier du terrain de camping nous a fait dévier   * + Très difficile d’obtenir des certificats d’autorisation * Projet pilote / Pilot project   + Projet d’installation de toile de jute   + Université du Québec à Trois-Rivières Project pilot / Pilot project pourdémontrer l’efficacité de la toile de jute   + Avons indiqué notreintérêt mais j’ai fait un suivi mais pas encore d’info   + Mais nous ne pourrons participer si nous devons fournir unapport financier….   M. Charette un membre de l’Association demande si nous avons effectué les tests d’eau   * Non par manque de fonds   Pour le lavage des bateaux, la Municipalité avait un programme ainsi que plusieurs équipements, propriété et bâtiment mais la municipalité a abandonné le programme en 2016 parce que le Regroupement pour la protection de l’eau, qui a reçu une subvention de la MRCVG a débuté un programme de lavage des bateaux le long de l’autoroute 105. Aucun suivi de la municipalité, aucune responsabilité du lavage des bateaux et de protection, investissement monétaire. Il est recommandé d’envoyer des plaintes à la Municipalité, à la MRCVG et au Regroupement pour la protection de l’eau afin de s’opposer à ce programme qui déresponsabilise les municipalités à protéger et assurer une qualité de l’eau du lac. | Oui |  | L’an prochain si les fonds sont disponibles |
| 11. | Dossier du terrain de camping | * + Un résumé pour les nouveaux membres – pas contre le développement économique mais pour la protection de l’environnement et la santé du lac.   + Parler un peu de l’expérience en cour et remercier les témoins pour leur courage et leur soutien   + Expliquer le jugement et que la municipalité n’abandonne pas le projet mais devront le faire dans lalégalité   + Le tribunal a annulé le « règlement illégalement » adopté par la MRC et a conclu que ce règlement adopté sans le soumettre  la procédure référendaire « a permis à la municipalité de faire indirectement ce qu’elle n’était pas autorisée à faire directement »   + Sommes prêts à collaborer avec la municipalité le cas échéant | N/A |  |  |
| 12. | Regroupement pour protection de l’eau | Joanne Berniquez membre à titre personnel - pas de $ pour association pour être membre   * Mario Gaudette remplace Marc Grégoire * Lavage de bateaux / obligatoire résolution   + Obligatoire à Blue Sea et payant sauf pour résidents $25.00 motorisé; $10 non motorisé ou $150 pour 10 lavages pour la saison (carte de lavage à être poinçonée)   + Règlement très sévère amendes $300 première fois et $600 deuxième fois. Personne morale $600 et $1200   + Plainte Regroupement pour lavage de bateauxsur la 105 – déresponsabilise les municipalités   + Résolution demandant au Gouv. de rendre lavage de bateaux obligatoires sur tout le territoire mais n’a pasvoulu en voter une pour la région de la Valléede la Gatineau   + MRC siège maintenant ausein duRegroupement – conflit politique   /x |  |  |  |
| 13. | Clôture de l’AGA. | Fermeture de la réunion à 12h00. |  |  |  |